



## ***Compte rendu de mandat des représentants CGT Finances Publiques au CDAS du 11 mars 2025***

Représentants de l'Administration :

Mme DESHAYES, Présidente

M. JOUVE

Représentants des personnels :

Mme. FRIAA, CGT Finances Publiques (titulaire)

M. ANGLADE, Solidaires (titulaire)

Mme LAROUSSINIE, Solidaires (titulaire)

M. GALLOT, Solidaires (suppléant)

M. DEJOU, FO (titulaire)

M. MOISSINAC, FO (titulaire)

M. RAYMOND François, expert pour la CGT Finances Publiques

Délégation de l'Action Sociale :

Mme BENOIT, déléguée départementale

Mme BENOIT assure le secrétariat, et FO assure le secrétariat adjoint

Sont présentent également :

Mme ESCASSUT-LAVAL, correspondante sociale de la DDFIP

Mme RAYMONT, Présidente de l'association des retraités.

Ouverture de la séance à 9h30 .

Chaque organisation syndicale lit sa déclaration liminaire. La CGT Finances Publiques rappelle son attachement à la mise en place d'une politique d'action sociale ambitieuse pour tous les agents actifs et retraités dans tous les domaines et réitère son attachement à la restauration collective , garante d'un repas équilibré et de qualité pour les agents.

Mme DESHAYES précise qu'elle a souhaité maintenir un CDAS en mars, bien que le vote du budget d'Action Sociale et sa déclinaison locale ne seront votés que le 3 avril prochain au CNAS.

Mme DESHAYES rajoute que la tenue de ce CDAS, permet de prioriser des projets, qui dès le budget voté, pourront être mis en place dans les meilleurs délais.

L'actualité locale du Restaurant GROUPAMA dont la fermeture est annoncée dans le premier semestre de l'année 2025, nécessite la teneur de l'instance localement face aux inquiétudes de chacun.

### **1-/Approbation du procès verbal de la réunion du 15 octobre 2024**

Le P.V. est approuvé à l'unanimité.

### **2/ Actualité du Secrétariat Général**

Mme BENOIT rappelle que le Conseil National d'Action Sociale se déroulera le 3 avril prochain avec présentation du budget et de la note d'orientation 2025.

Les responsables régionaux ne peuvent actuellement signer aucun engagement.

Le vote du budget d'Action Sociale non encore réalisé, entraîne une situation de statut quo dans les grands axes sociaux comme la signature de l'harmonisation tarifaire et de la prestation interministérielle pour les agents dont l'indice est inférieur à 539.

Ces mises à jour s'effectueront courant du printemps.

- fermeture en janvier 2025 de l'application « séjours » par le Secrétariat Général.

Les agents qui peuvent bénéficier de subvention pour séjours d'enfants doivent déposer leur demande sur le site « démarches simplifiées » disponible sur le portail de l'Action Sociale.

- ouverture des inscriptions pour les colonies d'été proposées par Action Sociale Finances pour les colonies de juillet jusqu'au 11 mars et 17 mars 2025 pour les colonies d'août.

- la mise en place d'un nouveau système graphique de la Fédération Action Sociale mise en place en 2024.

Mme BENOIT évoque le résultat de l'enquête Internet sur l'Action Sociale adressée à tous les agents du ministère des Finances en fin d'année 2024.

Mme FRIAA considère que l'on ne peut se satisfaire du taux de réponses des agents.(12 % de participation au niveau national ) et qu'il semble nécessaire que le Secrétariat Général améliore la communication sur l'Action Sociale et ses enjeux dans le quotidien des agents.

M. JOUVE répond que la non-participation à l'enquête des agents peut être due au peu d'intérêt pour ce type de vacances et de prestations proposées.

Mme FRIAA réitère que la communication relative aux prestations sociales concerne tous les agents actifs et retraités et que les vacances ne sont qu'une partie de l'action sociale. Cette dernière regroupe de nombreux domaines (restauration, petite enfance, logement, aides sociales...) qui visent à améliorer les conditions de vie de tous les agents.

Mme DESHAYES ajoute qu'effectivement une communication sur les enjeux de l'action sociale n'est peut être pas inutile et propose que localement des rappels réguliers soient fait auprès des agents.

### **3/Crédits d'Action Sociale 2024**

Les crédits d'actions locales attribués pour le département du Cantal au titre de l'année 2024 se sont élevés à 18 000 €.

#### **• actions pour les retraités**

- Journée en Dordogne 874 € (20 participants)
- Journée au cabaret 1482 € (42 participants)
- Repas des Aînés sur les 3 sites 1852 € (119 participants):

#### **• actions pour les actifs :**

- La Grange des Huskies : 760€ (pour 16 adultes/ 8 enfants)
- Bruit de K'sseroles : 680 € pour 34 participants
- Salers Bike évasion : 385 € pour 21 participants.
- Batifol'ânes: 30 € pour 2 familles
- ULM Coltines : 540 € pour 12 participants

- Canoé à Vieilleville :625€ pour 51 personnes
- Bateau Puech des Ouilhes : 240 €pour 6 familles
- tyrolienne géante du Lioran : 138 € pour 11 personnes
- Mars Aventure accrobranche au Flagoux : 39 € pour 2 familles
- Escape Game : 90 € pour 9 personnes
- Ballotins de chocolats pour tous : 1944€

#### **• Arbre de Noël**

Il a eu lieu le 11 décembre 2024 à la salle de la Vidalie .(109 enfants)

La prestation a coûté 7734,83 € comprenant le spectacle,location de la salle, chèques cadeaux,atelier maquillage,borne-photo,concours dessin, boissons et pochons de friandises)

#### **Vote de la répartition du budget 2024 : 5 POUR**

(1 CGT; 2 Solidaires et 2 FO)

#### **4 / Actions proposées en 2025 :**

Les actions proposées ne sont à ce jour qu'au niveau de projets, le budget d'action locale n'étant pas encore connu.

pour les retraités sont envisagées **sous réserve de budget** :

- journée Musée Michelin et Puy de Dôme,-
- repas des aînés en fin d'année sur les 3 sites .

pour les actifs sont envisagées **sous réserve de budget** :

- journée au château de MUROL avec rendez vous sur place,
- achat de places au festival « Aurillac en scène »,
- journée Roquefort et Aven Armand en octobre 2025,
- atelier d'initiation couture auprès de Mondial Tissu,
- atelier poterie avec « Pied à terre » à Labrousse au cours du 2eme semestre.

Mme BENOIT a soumis plusieurs spectacles aux membres du CDAS, mais à ce jour, aucune décision n'a été actée.

Toutefois, la déléguée nous précise que les inscriptions pour bénéficier de carte cadeau et s'inscrire au spectacle de Noël se feront probablement à partir de l'application MICADOS 2, dont l'ouverture est prévue courant de l'été 2025. Une information plus détaillée sera faite ultérieurement sur ce dispositif.

#### **5/ Questions diverses**

A ce jour Mme DESHAYES nous informe que bien que la date du 31 mai 2025 est été énoncée verbalement, aucun courrier émanant du restaurant GROUPAMA n'est parvenu à la DDFIP du Cantal annonçant une résiliation de la convention.

Cette résiliation est prévue par délai de 3 mois de préavis dans la convention

Le Secrétariat Général étudiera rapidement toutes les solutions qui peuvent être envisagées dès lors qu'une résiliation officielle sera connue.

Sans autre question , la séance est levée à 12h30.

**La CGT Finances Publiques-Sylvie Friaa et François RAYMOND**



## **Déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques du Cantal au CDAS du 11 mars 2025**

Madame la Présidente,

Dans un contexte économique de réduction des dépenses publiques, la CGT Finances Publiques rappelle que les subventions budgétaires de l'Action Sociale à la fois interministérielle et ministérielle ne doivent pas être soumises aux aléas politiques.

L'incertitude qui pèse sur les crédits ne permet pas d'avoir une politique d'Action Sociale ambitieuse, revendiquée par la CGT Finances Publiques et même si depuis 1989 de nombreuses prestations ont été pérennisées pour améliorer les conditions de vie des agents, elles restent insuffisantes.

Tous les agents actifs et retraités doivent bénéficier des aides et des prestations sociales à la hauteur de leurs besoins en matière de restauration, de logements, de vacances, de loisirs et d'aides lors de situations difficiles.

La CGT Finances Publiques réaffirme la nécessité d'un montant global de l'Action Sociale similaire à minima au budget 2024, soit 112 millions d'euros avec un maintien du seuil de 18000 € des crédits d'actions locales pour les petits départements.

Ce montant seuil dont le Cantal a bénéficié l'année passée, est un minimum pour permettre la mise en place d'actions de cohésion sociale pour les actifs (Arbre de Noël pour les enfants, organisation de sorties à la journée) et pour les retraités (repas des aînés, excursions).

Avec la fermeture prochaine du restaurant GROUPAMA pour la fin du mois de mai 2025, la CGT Finances Publiques rappelle son attachement au principe de restauration collective de proximité.

La restauration collective ne constitue pas seulement un moment de convivialité et de détente, elle reste une priorité et garantit aux agents, le bénéfice d'un repas équilibré à un prix raisonnable en répondant aux normes qualitatives de santé publique.

Nous revendiquons que toutes les possibilités de restaurations collectives soient étudiées face à cette situation.

Nous rappelons par ailleurs que l'octroi de titres restaurant n'est pas une solution satisfaisante pour les agents, restant un dispositif palliatif au défaut d'une restauration collective de proximité.